

Observatoire Jurassien
des enfants victimes
de maltraitance



Que penser de
l'urgence
à bien traiter ?



Journée d'étude
Jeudi 28 janvier 2010 de 8h30 à 16h30
Carrefour de la Communication
Place du 11 Novembre - 39000 LONS-LE-SAUNIER

- 1/ Introduction au colloque par monsieur Roger BALLET, secrétaire de l'Ojevim
- 2/ Introduction de l'intervention de madame Danielle RAPOPORT
- 3/ Résumé de l'intervention de monsieur Arnaud Frauenfelder

1/ Introduction au Colloque de l'Ojevim du 28 janvier 2010 par monsieur Roger Ballet

Aujourd'hui, l'OJEVIM vous invite à réfléchir à la notion de bientraitance et à affiner notre regard sur ce terme, et en guise d'introduction, je vous livre quelques réflexions et questions.

Avec nos trois intervenants ce matin et avec vous tous cet après-midi dans le cadre des ateliers animés par certains d'entre vous, nous allons reprendre ce mot nouveau, dérivé, car il ne peut se séparer du concept de maltraitance.

Tout d'abord, comment se fait-il qu'il apparaisse actuellement alors que ses contours théoriques sont flous, et pourquoi cet empressement de l'état notamment dans les établissements accueillant des personnes âgées à vouloir introduire la bientraitance ?

Alors que la notion de maltraitance était une préoccupation de plus en plus partagée par nous tous, professionnels de l'action sociale et médico-sociale, nous assistons depuis plusieurs années à un glissement sémantique substituant progressivement le mot de bientraitance à celui de maltraitance. Certes, le mot de bientraitance a une certaine allure, il traduit la volonté d'aborder les pratiques sous un angle positif mais nous assistons à un emballement, ce qui n'est pas sans laisser circonspect de nombreux observateurs. De plus, en 2008, l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux a diffusé un guide de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la bientraitance, et Mme Rapoport y a contribué.

Comme je vous le disais, la bientraitance ne dispose pas d'une définition arrêtée, elle n'est pas le contraire positif de la maltraitance, et il ne suffit pas de ne pas être maltraitant pour être bientraitant.

La maltraitance est liée à des faits, des violences, des négligences, du délaissement, mais la représentation de la maltraitance est elle aussi très récente alors qu'elle existe depuis la nuit des temps. Il nous manque encore beaucoup pour décrire ce phénomène et en comprendre tous ces facteurs. Alors, pour faire l'économie de nouvelles réflexions sur la maltraitance, ne glisserait-on pas dans une démarche de bientraitance certes positive encore une fois mais à laquelle il manquerait un fondement ?

La bientraitance, c'est semble-il une recherche collective de sens, une posture, un ensemble de valeurs attachées au bien-être et cela concerne autant les professionnels et leurs pratiques, les bénéficiaires, les organisations et leurs fonctionnements.

J'attends que nos intervenants en précise les contours, et la situe dans sa genèse, dans l'évolution des politiques publiques alors qu'on nous demande de bientraiter des jeunes et des vieux que nous avons tendance à exclure.

Le regard d'un spécialiste, venant d'un pays voisin, sera sûrement pertinent.

Bientraiter, c'est faire plaisir ?

Bientraiter se rapproche aussi des termes de bienfaisance et de bienveillance. De mon point de vue, la bienveillance ne suffit pas même si elle est la première étape du processus visant à créer un contexte de bientraitance.

Quant à bienfaisance et bientraitance, l'écart sémantique est également des plus minces, s'agirait-il d'un retour aux sources pour tous nos métiers et comme le précise Mr Loubat, psychosociologue, aurions autant de maltraitements à nous faire pardonner ?

La superposition de l'évaluation et de la qualité avec la bientraitance interroge également. Ne serais-ce pas nous détourner, toujours selon Mr Loubat du nécessaire travail de remise en cause que nous avons à conduire par l'évaluation, l'efficacité et la qualité que nous devons face aux attentes et besoins de nos bénéficiaires ?

Bientraitance et évaluation des pratiques sont donc aussi des termes proches car la loi de 2002 a bien consacré que les établissements et services se doivent d'être à la disposition des personnes, ce qui contribue au déploiement de la bientraitance. Mais ce concept de bientraitance n'a-t-il pas été aussi mis en avant pour booster cette loi face au retard à son application d'autant que l'exigence évaluative et qualitative date déjà de 1996 dans le sanitaire, comme dans le médico-social ?

Je vous introduis donc la bientraitance comme un concept en trompe l'œil surtout au regard de la maltraitance car les racines de la maltraitance sont loin d'être extirpées, la maltraitance est un risque permanent, ce qui serait grave, ce serait de le nier. Comme le disait Mme Donnio, enseignante à l'école de santé publique de Rennes, « il nous faut nous prémunir contre le risque de confusion et d'illusion qui laisserait penser que, là où l'on a engagé toutes les conditions favorables à la bientraitance, il n'y aurait plus de maltraitance. Ce serait oublier notre condition simplement humaine »

Je souhaite vivement que vous réagissiez, tant Mme, Messieurs selon vos approches sur ce thème et vous chacun, à l'issue de chaque conférence comme dans les ateliers de l'après-midi, en vous appuyant sur vos expériences professionnelles.

Il va falloir repérer cette nouvelle notion, en mesurer la force et non la face et voir comment elle se décline :

-Dans les familles, car être parent devient de plus en plus difficile, l'enfant ou la personne a pris une place prédominante, comment les services intervenants, soit dans le cadre contractuel ou contraint appréhendent cette nouvelle approche ?

-Dans les institutions, la bientraitance devrait être une évidence pour toutes les organisations mais ce n'est pas systématiquement le cas. Comment la faire exister et respecter davantage ?

-Auprès des adolescents difficiles. C'est une forte préoccupation de l'OJEVIM, pour ces ados en rupture de tout et que les structures se renvoient souvent. Comment agir auprès de ces jeunes avec bientraitance alors qu'ils vont si mal et nous mettent tant à mal ?

J'attends également des prouesses de Mr Karsz, connu pour sa capacité à tordre les mots et les formules qui sera le fil rouge de cette journée et nous fera une synthèse transversale des interventions de vos réflexions en fin d'après-midi.

2/ Introduction de madame Danielle RAPOPORT

Le concept de "bien-traitance", la force d'un néologisme, la valeur d'un trait-d'union"

Au début des années 90, un nouveau terme a émergé dans la langue française, au sein du comité de pilotage de l'"Opération pouponnières": la bien-traitance . Enraciné en fait dans des changements de pratique de plus de trois décennies, il apporte un nouveau souffle pour les professionnels de l'enfance, toutes spécialités confondues et à tous les niveaux de responsabilité.

Mais pourquoi maintenir le trait d'union de son orthographe d'origine? Il nous préserve de réduire cette nouvelle notion à un simple contraire de la maltraitance, qui nous situerait dans l'axe du mal et du bien faire, alors qu'il va beaucoup plus loin: il nous ouvre à une autre manière d'être avec autrui, avec soi-même et en équipe, - une manière d'être qui change nos manières de faire et de dire, et nous fait penser autrement "la noblesse de l'anodin du quotidien" dans nos engagements personnels comme dans l'ensemble de nos démarches institutionnelles, administratives et politiques.

Danielle Rapoport, psychologue, fondatrice de l'Association Bien-traitance, formation et recherches.

Auteure de "La bien-traitance envers l'enfant, des racines et des ailes" et co-auteure de "La bien-traitance au soir de la vie, avancer en âge", Ed. Belin.

3/ Résumé de l'intervention de monsieur Arnaud Frauenfelder*

Protéger l'enfant au nom de la « bienveillance » : la promotion d'un nouveau modèle d'excellence parentale socialement situé

Toute civilisation se fonde sur un ensemble de normes et de valeurs essentielles dont la transgression est jugée intolérable. Parmi les intolérables les plus intolérables de nos civilisations occidentales contemporaines figure sans aucun doute un ensemble de faits appelés « maltraitance envers les enfants ». Or, plutôt que de se cantonner à un bilan sombre de ces situations de vulnérabilité des enfants, j'entends plutôt questionner les normes éducatives et les cultures familiales qui se manifestent de manière spontanée dans les interventions sociales actuelles menées au nom de la « lutte contre la maltraitance ». Sur la base de tout un ensemble de dossiers de familles récoltés dans les arcanes d'institutions de protection de l'enfance ennoises, on verra que c'est sans doute moins les familles qui deviennent plus « dangereuses » aujourd'hui que le regard porté par des travailleurs sociaux et spécialistes de l'éducation (enseignants, psychologues, médecins, infirmières scolaires) sur cet objet qui s'est aiguisé ces dernières décennies. Cette sensibilité renforcée autour du bien de l'enfant résulte, d'une part, d'une pression accrue du champ judiciaire et politicomédiatique à la détection toujours plus précoce des situations de maltraitance. D'autre part, elle reflète une transformation des normes éducatives qui deviennent plus exigeantes au profit d'une nouvelle définition du « bon » parent, définition largement partagée implicitement par les divers spécialistes des « métiers de l'humain » : la « bienveillance ». Selon ce modèle éducatif et familial émergent, il ne suffit guère de ne pas traiter « mal » ses enfants pour être de « bons » parents, il s'agit d'aller bien au-delà de ce nouveau degré zéro. Ne pas faire assez bien devient faire mal, ne pas être à la hauteur de ces normes et jugé comme en dessous du niveau requis. Socialement situé, ce nouveau régime de savoir « bien éduquer » présente le risque - dans une société traversée par des différences sociales importantes entre ceux qui disposent des savoirs et des savoir-faire légitimes en matière de « caring » et ceux qui ne semblent pas être à la hauteur de cette tâche - de retraduire une distance sociale en distinction morale.

** Sociologue (Dr.), Professeur à la Haute école de travail sociale de Genève et chargé d'enseignement à l'Université de Genève.*